

Remplacement de la boîte aux lettres de la Croix du Sud



« J'ai été surprise de découvrir que la boîte aux lettres de La Poste de la rue de la Croix du Sud était hors service ». ●

Nina L., habitante du quartier la Croix du Sud

La serrure de la boîte aux lettres située 122, rue de la Croix du Sud (à l'angle de la rue Foch) a été vandalisée le 13 février dernier. Les agents de La Poste ont donc été contraints de démonter la porte pour procéder à la relève du courrier. De ce fait, ce point de collecte a été momentanément condamné. Celui-ci étant très utilisé par les Chevillais, les services postaux ont immédiatement commandé un nouvel équipement afin d'assurer son remplacement dans les plus brefs délais. Une nouvelle boîte aux lettres a donc été installée le 24 février.

Avenue de Stalingrad, les arbres coupés seront replantés

« Nous avons été informés par le journal municipal de décembre 2009 que des arbres avaient été coupés devant le site de L'Oréal dans le cadre des travaux sur l'avenue de Stalingrad. J'ai appris dernièrement que les arbres situés devant le cimetière parisien de Thiais allaient subir le même sort. Seront-ils replantés par la suite ? » ●

Jocelyn B., Chevillais

La coupe des arbres le long de l'avenue de Stalingrad (ex-RN7) entre Villejuif et Thiais a lieu dans le cadre des travaux préparatoires liés à la création du tramway entre Villejuif et Athis-Mons et est indispensable pour permettre le déplacement des réseaux souterrains (eau, assainissement, gaz, électricité, télécommunications, ...). Après avoir procédé à la coupe des plantations devant le site de L'Oréal en décembre dernier, le Conseil général, maître d'ouvrage de cette opération, poursuit actuellement cette opération devant le cimetière parisien de Thiais et le centre commercial « Belle Épine ». Pendant ces travaux, qui dureront jusqu'à mi-mars, le stationnement est neutralisé, la circulation interdite alternativement d'un côté ou de l'autre de la chaussée et la vitesse limitée à 30km/h. À terme, 300 chênes, 160 pins parasols ainsi que des micocouliers et des amandiers seront replantés le long l'avenue.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°108

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence

Bédouet, Chloé Cordon,

Joëlle Cuvilliez,

Marc Ellenberger,

Léa Goutmann-Becker,

Mira, Pierre Mitev, Michaël

Narradon, Philippe Stisi.

Secrétariat :

Yvette Valladas.

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ...

ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- L'accompagnement dans le monde de l'emploi

14-15 Votre service public local

- Agenda 21 : construire ensemble un projet d'avenir

- Un vœu pour un taux de TVA à 5,5% sur les services funéraires

- Futur collège Liberté : un projet d'avenir pour les collégiens

16-17 Près de chez vous

- La route de Chevilly fait son chemin

- Quelle est la règle : le stationnement en double file

- Le futur square de proximité attend vos avis

- Nuit de l'eau : et si on nageait solidaire ?

18-19 Acteur

- Yannick Bonheur et Vanessa James : le champion et la fée sur la glace

20-21 En débat

- L'hôpital Paul Brousse en danger

22-25 En actions

- Le Min, garant de la biodiversité

- Les collégiens à la découverte du Parlement européen

- Les donateurs de sang bénévoles récompensés

- Un 5^e défibrillateur à Chevilly-Larue

- Les Chevillais solidaires avec la population haïtienne

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Exposition *Au minéral* autour de l'œuvre de Morice Lipsi

Livres et vous

- Histoires contemporaines

Mémoire

- Plus de cent ans de lutte contre les inondations

32-33 Sports

- Judo : les Chevillais champions de France

- Yannick Bonheur de retour des Jeux olympiques

- Parc des sports : les nouveaux locaux prennent vie

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire



Le développement durable est devenu le vocabulaire commun de bien des acteurs – collectivités publiques, gouvernements, associations, partis, citoyens – ce qui est révélateur de la prise de conscience des enjeux que représentent le climat, la préservation des ressources de la planète ou la protection de l'environnement pour l'avenir de l'humanité.

Il convient toutefois de rappeler que lorsque cette notion a été promue à l'occasion des sommets mondiaux de Rio, puis de Kyoto, les nations signataires des objectifs n'avaient pas seulement en vue les questions environnementales et la réduction des gaz à effet de serre. Leurs préoccupations ont été conjointement orientées vers la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, notamment en matière de santé, d'éducation, de formation, de logement, et vers une évolution des systèmes économiques plus respectueuse des effets collatéraux. En outre, la notion de développement durable fait appel à l'implication des citoyens, et donc vise la promotion de la démocratie participative.

C'est en pensant ainsi, de manière cohérente, les évolutions nécessaires des sociétés humaines que les promoteurs du développement durable ont recommandé l'élaboration à tous les niveaux d'un outil de programmation des actions à mener qui a pris le nom d'Agenda 21 (pour 21^e siècle). Ces mêmes auteurs nous ont ainsi incités à « penser global et agir local ».

Chevilly-Larue est engagée de longue date dans des actions exemplaires qui ont déjà porté leurs fruits et qui ont d'ailleurs été distinguées : « Grand prix de l'environnement » remis à Guy Pettenati et Didier Dubarle en 2002, « Marianne d'Or » pour la

géothermie remise conjointement à Patrick Sève, Maire de l'Haÿ-les-Roses, et à moi-même en 2007. Chaque année, notre budget programme une action significative au moins pour progresser dans cette logique : diagnostic énergétique, espaces verts, création de zones 30, gestion de l'éclairage public, épicerie solidaire, éco-composteurs pour les jardins, déchèterie, éducation à l'environnement, etc.

Aujourd'hui, je pense qu'il faut aller plus loin, intensifier nos actions, les mettre en cohérence et les programmer dans le temps, en mesurer les impacts, y associer étroitement les Chevillais. C'est pourquoi j'ai demandé à Stéphanie Daumin, maire-adjointe chargée de « la ville du développement durable », et aux membres de la commission municipale

qu'elle préside, d'engager l'élaboration d'un Agenda 21 de la commune de Chevilly-Larue. Avec ce pilotage, toutes les sensibilités du Conseil municipal – majorité et opposition –

Ensemble pour un Agenda 21 chevillais

seront à même d'apporter leur contribution à une construction que je souhaite la plus participative et la plus consensuelle possible.

Nous bénéficierons dans ce travail de l'effet d'entraînement du Tramway T7, qui entre en chantier, de la création d'un éco-quartier dans le secteur Anatole France, de l'engagement du projet de ferme pédagogique : ce sera donc une élaboration dans l'action.

Je remercie à l'avance tous nos concitoyens qui décideront de s'associer à cette grande œuvre humaniste et d'intérêt général. Ensemble, nous allons montrer encore une fois que notre belle et solidaire commune recèle bien des trésors de créativité. ●

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Avec mon sincère dévouement,

Après l'Arepa, la retraite

« On dit toujours " vivement la retraite " et un jour elle est là, ... et il faut alors arriver à tourner la page ». D'une voix vibrante d'émotion, Monique Dorcas a dit adieu aux 70 pensionnaires de la résidence pour personnes âgées Arepa, mardi 16 février, qu'elle dirigeait depuis treize ans. Treize années marquées par de profondes améliorations telles la création d'une cuisine de réchauffage, la mise en place du portage de repas à domicile proposé par la Municipalité, le réaménagement de la salle à manger, la réalisation de travaux d'intérieur et, surtout, le développement des activités et services proposés aux résidents. Sans oublier les liens étroits qu'elle a entretenus avec les familles. Treize années au cours desquelles elle a mis toute son énergie, tout son dynamisme et son sens de la convivialité au service de tous. « Cela fait plaisir d'observer qu'un établissement comme celui-ci est placé au cœur de la ville », a souligné Christian Hervy, le Maire. Un établissement qui désormais est dirigé par Nedra Lise à qui chacun souhaite la bienvenue.



La MPT met l'Afrique de l'ouest à l'honneur

Le 12 février, la Maison pour tous était aux couleurs de l'Afrique de l'ouest ! Danses africaines, repas typique et bonne humeur étaient au rendez-vous de ce moment convivial organisé en partenariat avec l'Association des femmes pour l'Afrique de l'ouest et marqué par la prestation du groupe traditionnel Kayra Kounda.



Chevilly-Larue a fêté le Têt !

Les Chevillais ont été nombreux à participer au nouvel an vietnamien organisé par l'association *Amitiés Chevilly-Larue Yen Bai* le 13 février à la salle Jacqueline Auriol. C'est dans une ambiance résolument chaleureuse et festive qu'ils ont fêté le Têt autour de spécialités culinaires traditionnelles.



Jad&den quintette à Chevilly-Larue

Quand le groupe *Jad&den quintette* (photo du haut) conduit par Thierry Éliez, compagnon de route de Dee Dee Bridgewater durant 14 ans, se produit à Chevilly-Larue, le spectacle est de taille ! Les élèves de l'atelier jazz du conservatoire municipal de musique (photo du bas), chargés d'assurer la première partie du concert, ne s'y sont pas trompés et ont assuré avec brio leur prestation face à un public conquis !

Du 8 au 21 mars

Quinzaine de la rencontre des cultures

Le service municipal de la Jeunesse organise la Quinzaine de la rencontre des cultures à Chevilly-Larue. À cette occasion, il présentera successivement les expositions *Femmes dans la société* (du 6 au 13 mars) et *Discriminations, qui ? comment ?* (du 15 au 21 mars). Pour le reste, à vos agendas !

Samedi 13 mars à partir de 11h

Repas autour de « Mets du monde » en collaboration avec des associations chevillaises suivi du concert *Raiï, Chaabi marocain*.

Mercredi 17 mars à partir de 15h

Théâtre-forum autour des relations filles/garçons, des discriminations et du racisme suivi d'une représentation de danse hip-hop.

Vendredi 19 mars à 18h30

Concert de « gwo ka » (percussions antillaises)

Service municipal de la Jeunesse – 15, rue Henri Cretté
Pour connaître le programme complet de cette manifestation, contactez le 01 46 87 97 65

Vacances de printemps

Inscriptions aux séjours et centres de loisirs

Tous les tarifs sont établis en fonction du quotient familial

Pour les 4-12 ans

Centre de loisirs du 19 au 30 avril

Inscriptions jusqu'au samedi 27 mars
au service Enseignement-Enfance
(88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 77)

- Mini séjour pour les 4-6 ans à Ecancourt (Val-d'Oise) du 19 au 23 avril
- Séjour pour les 6-12 ans à Guidel (Morbihan) du 17 au 24 avril
- Mini séjour pour les 7-12 ans à Arville (Loir-et-Cher) du 26 au 30 avril

Inscriptions samedi 20 mars de 9 à 12h
au service Enseignement-Enfance
(88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 77)

Pour les collégiens

- Séjour sportif en Savoie du 17 au 25 avril

Inscriptions jusqu'au 3 avril au pôle collégiens
(102, av du Général de Gaulle – 01 56 70 42 42)

Lundi 8 mars à 19h

100^e journée internationale des droits des femmes



À l'occasion de la 100^e journée internationale des droits des femmes, la Municipalité convie les Chevillais à une soirée spéciale durant laquelle seront diffusés le film *Femmes chevillaises à l'honneur*, réalisé par Raymond Philoclès pour

le service municipal de la Jeunesse, et *La domination masculine*, un documentaire de Patric Jean. La projection sera suivie d'un débat avec l'assistance en présence d'un intervenant de l'Observatoire des inégalités.

Théâtre André Malraux – 102, avenue du Général de Gaulle

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ? Vous avez des critiques à formuler ? Et si vous participiez à son élaboration ? La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle - 01 73 61 63 10).

Vendredi 19 mars à 18h30

Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration du 48^e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie aura lieu à l'appel du Conseil municipal et d'associations d'anciens combattants : l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (Arac) et la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (Fnaca).

Le rassemblement est prévu à 18h30 au monument aux morts, place de l'Église Sainte-Colombe.

100 ans en 2010 ?

En 2010, la Municipalité aura des centenaires à fêter ! Si vous ou l'un de vos proches aurez 100 ans en 2010, faites-vous connaître auprès du secteur Retraités (01 45 60 18 93)



L'accompagnement dans le monde de l'emploi

en résumé

Située au cœur d'un pôle d'activités important, Chevilly-Larue dispose également de nombreuses structures en faveur de l'aide à la recherche d'emploi, à la création d'entreprises et à la formation. Des dispositifs complémentaires les uns des autres et avec lesquels la ville travaille pour tenter de faire face à la crise économique qui fait des ravages importants, ici comme ailleurs.

Développement économique

Chevilly-Larue, en mode emploi

Le MIN, le Pôle Orly-Rungis, les zones d'activités : si les bassins d'emploi sont plus importants à Chevilly-Larue qu'ailleurs, la montée du chômage n'en est pas moins inquiétante. Pour y faire face, de nombreux dispositifs, partenaires privilégiés de la ville, sont mobilisés en faveur de la recherche d'emploi et de la création d'entreprises.

Le 14 avril prochain se tiendra à Chevilly-Larue le Forum emploi, organisé par la Mission locale. Une manière claire pour la ville de réaffirmer que l'emploi est pour elle une priorité. En ces temps de crise économique, la mobilisation des acteurs locaux, appuyée et relayée par les collectivités locales, est d'autant plus essentielle que les chiffres concernant l'augmentation des demandeurs d'emploi sont alarmants. « *L'État a transféré la recherche d'emploi des jeunes sur les Missions locales sans compensation financière* », précise Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à l'Emploi et au développement économique.

À Chevilly-Larue, la Municipalité travaille étroitement avec les deux principales structures spécialisées dans l'aide à la recherche d'emploi, Pôle emploi, situé à l'Haÿ-les-Roses, qui aide les personnes en cessation d'activités de 26 ans et plus à (re)trouver du travail, et la Mission locale, qui prend en charge les demandes des jeunes de 16 à 25 ans. Deux structures avec lesquelles le pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse, qui accueille, informe et oriente les jeunes de moins de 25 ans, entretient des liens privilégiés. Autour de ces dispositifs, de

nombreuses structures satellites offrent une complémentarité de services : l'AEF 94, association qui aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi, le Comité de bassin d'emploi (CBE) du sud val-de-marnais, espace partenarial qui contribue à la promotion et au développement de l'emploi par l'organisation et l'animation du territoire, le Pôle d'économie solidaire, qui aide les créateurs

« **Nous avons la volonté politique de développer les perspectives d'emplois dans notre commune** »

Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à l'Emploi et au développement économique

d'entreprises à condition que celles-ci soient sensibilisées au développement durable, et, depuis peu, Coopaname, coopérative d'aide à la création d'activités.

« *Nous avons la volonté politique de développer les perspectives d'emplois dans notre commune* », souligne Didier Dubarle. De fait les actions engagées par

la Municipalité en faveur du développement économique et la proximité du MIN ont favorisé l'implantation d'entreprises et d'activités variées. La zone d'aménagement concerté (ZAC) Petit Le Roy domine le secteur du bâtiment et des travaux publics avec l'installation du groupe Vinci. La zone artisanale Petit Le Roy totalise une dizaine d'entreprises tournées essentiellement vers la peinture, le transport et la logistique ou encore la plomberie. La zone d'activités Henri Dunant en compte une douzaine, dont certaines spécialisées dans la restauration et l'agro-alimentaire, celle de la Ceresaie une quinzaine, tournées vers le frigorifique ou l'événementiel. Sans oublier la dizaine d'entreprises de la zone Delta, espace sous péage dans le prolongement du MIN, et la vingtaine de la zone d'activités Flammarion. Par ailleurs, les commerçants et artisans qui font vivre le Cœur de ville et la place de Lattre de Tassigny représentent une part importante de l'activité économique de la ville. Une activité amenée à se développer d'avantage, notamment du côté de la RN7 avec l'arrivée future du tramway qui devrait générer à terme de nouveaux emplois. ●

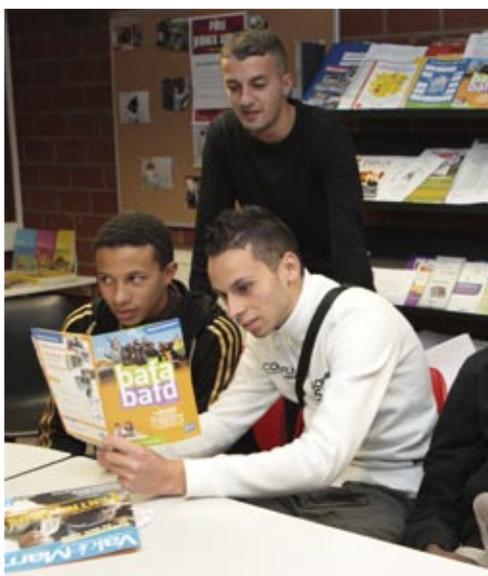
Joëlle Cuvilliez



L'association Actions emplois formations (AEF94) accompagne et oriente les demandeurs d'emplois sans qualification dans leurs démarches.



Chevilly-Larue est au cœur de bassins d'emplois importants. L'implantation du groupe Vinci dans la ZAC Petit Le Roy contribue au développement économique de la ville.



Jobs et chantiers d'été, informations sur les formations, ... le pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse est un lieu ressources pour les moins de 25 ans.

Chiffres clés

1 500

Le nombre d'entreprises implantées dans la commune. La moitié de ces entreprises sont situées dans le MIN.

35,7%

La part de la population active chevillaise composée d'employés. Les professions intermédiaires représentent 28,5%, les ouvriers 16,6%, les cadres et professions intellectuelles supérieures 15%, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise 4,3%. 15,3% de cette population active travaillent à Chevilly-Larue et 84,7% en dehors de la commune.

Source : Insee 2006

2654

Le nombre de demandeurs d'emploi recensés au Pôle emploi en novembre 2009, soit une hausse de 30% par rapport à novembre 2008.

+0,7%

L'évolution de l'emploi salarié dans le Val-de-Marne entre le 2^e et le 3^e trimestre 2009 (+0,5% dans la région Île-de-France). L'emploi salarié reste en baisse de -1,1% sur l'ensemble de l'année (-1,7% pour la région). En 2009, l'emploi en intérim accuse une baisse de -13,5% (-16,3% pour la région).

6 enjeux

Parole d'élus

« Les offres d'emplois ne sont pas adaptées à la demande »



Didier Dubarle,
1^{er} maire-adjoint délégué
à l'Emploi et au
développement économique

« Offrir aux Chevillais les meilleures chances de réussite est une de nos priorités. Nous avons toujours eu la volonté politique de maintenir le fort bassin de développement économique dont bénéficie

la ville. Cependant, les emplois qu'on peut y trouver ne sont pas forcément adaptés à la demande locale, soit parce que les gens sont très qualifiés et ne trouvent pas l'emploi pour lequel ils se sont spécialisés ; soit au contraire parce qu'ils n'ont pas de qualification et donc ne trouvent rien. Par le biais des entreprises qui organisent leurs propres formations internes, nous essayons de trouver des débouchés à des

jeunes. Par ailleurs, afin de mieux faire correspondre les qualifications des uns avec les besoins des autres, les filières enseignées dans le futur lycée de Chevilly-Larue seront directement liées aux métiers du pôle Orly-Rungis. La ville travaille en étroite collaboration avec les associations d'orientation et d'insertion professionnelle et, à ce titre, a favorisé l'installation de la coopérative d'activités Coopaname ».

Demandeurs d'emploi

Pôle position pour l'emploi



Le lieu est lumineux, aéré. Conçu sur deux niveaux, Pôle emploi met à la disposition du public six postes informatiques, un espace documentation, des espaces pour les entretiens individuels, des salles pour les entreprises.

Des ateliers y sont organisés pour aider à la création d'une entreprise, apprendre à rédiger un CV, une lettre de motivation spontanée. « Si nous voulons accompagner les demandeurs d'emploi, il faut pouvoir leur faire des propositions, explique en préambule Olivia Tripier, la directrice. C'est pourquoi, nous avons effectué 777 visites d'entreprises et créé 1 400 contacts avec elles l'an passé ». Pôle emploi, structure étatique née de la fusion des Assedic et de l'ANPE, accueille les demandeurs d'emploi de trois communes, Chevilly-Larue, l'Haÿ-les-Roses et Fresnes. 3 116 entreprises y sont rattachées et 252 établissements en sont clients. « C'est une période de développement des compétences pour les vingt-cinq agents, précise Olivia Tripier. Les agents issus de l'ANPE doivent apprendre ce

qui concerne l'indemnisation et ceux issus des Assedic ce qui concerne les placements. Le RSA se met également en place, mais nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour mesurer l'impact de ce nouveau dispositif. »

À la fin du mois de novembre 2009, Pôle emploi recensait 2 654 demandeurs d'emplois, soit 30% de plus qu'en novembre 2008. En 2009, 1 080 offres d'emplois y ont été recensées et 965 effectivement transformées en recrutement. « Les jeunes de moins de 26 ans de niveau bac+2 peuvent bénéficier ici d'un accompagnement », poursuit Olivia Tripier. « Des actions sont menées dans le cadre de formations conventionnées et financées qui répondent aux besoins des entreprises. Aujourd'hui par exemple commence une formation d'agent de restauration gratuite pour onze jeunes. Elle durera cinq mois et demi, jusqu'en juillet, et prévoit théorie, pratique et stage en entreprise ». ● J.C.

Pôle emploi, 15-17, bd Paul-Vaillant-Couturier, L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 3949

Expositions et spectacles

Les jeunes et leurs droits

L'association Actions emplois formations (AEF 94) accompagne les publics avec un niveau scolaire très faible, manquant de qualifications. Elle les accueille, les conseille dans leurs orientations, leur propose une aide à la rédaction de CV, des formations informatiques et surtout leur offre un parcours individualisé afin de favoriser leur insertion dans le monde de l'emploi. AEF 94 comptait 105 inscrits en 2007 et 122 en 2008.

Sur les six premiers mois de l'année 2009, AEF 94 comptabilisait déjà 87 inscrits. Les femmes y sont majoritaires (73% en 2007, 79% en 2008 et 67% pour les six premiers mois de l'année 2009). Les personnes de plus de 50 ans représentent quant à elles 23% des inscrits sur les six premiers mois de 2009. ●

AEF 94, 111-113, rue Paul Hochart, L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 01 46 86 12 69

Entreprise

Créer son emploi salarié au sein d'une entreprise partagée

Mardi 16 février, la 6^e antenne de Coopaname dans la région (2^e dans le Val-de-Marne) a été inaugurée à Chevilly-Larue. Coopaname est à ce jour la plus importante coopérative d'activité et d'emploi existante en France.



Créée en 2004, Coopaname rassemble en Île-de-France environ 380 jardiniers, graphistes, informaticiens, traducteurs, courtiers, coiffeurs, etc, qui l'ont rejointe afin de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. « Coopaname est installée depuis quatre ans dans le Val-de-Marne avec le volontariat du Conseil général et du Conseil régional », a expliqué Stéphane Veyer, son directeur général, à l'occasion de l'inauguration. « Nous sommes dans une crise financière et économique profonde. Tout conduit depuis dix ou quinze ans à individualiser le travail. On parle « d'employabilité » ; quand quelqu'un est au chômage, on lui fait croire qu'il est « inemployable » ! Nous, nous essayons d'inventer une entreprise où l'on va se donner collectivement du droit, de la protection, de la convivialité ».

Coopaname, nouvelle structure en faveur de la création d'activité et de l'emploi, s'adresse en effet à celles et ceux qui souhaitent se mettre à leur compte, notamment s'ils sont sans emploi, sans présumer de la réussite future du projet. Elle propose à chacun de créer son emploi salarié au sein d'une entreprise partagée plutôt que de créer sa propre entreprise,

et de bénéficier ainsi du droit du travail, d'une protection sociale, de formations, etc. Juridiquement, chacun pratique son activité en tant que salarié. C'est Coopaname qui facture, encaisse et porte la responsabilité juridique. Professionnellement et économiquement, chacun, sous une marque commerciale distincte, est entrepreneur de son propre projet, démarque une clientèle propre et finance sur le chiffre d'affaires les frais professionnels et la participation aux fonctions mutualisées de la coopérative. Les avantages sont indéniables car être créateur d'activité à la Coopaname, c'est avoir la garantie de ne pas être isolé, de se procurer une couverture sociale protectrice et de mutualiser certaines charges (comptabilité, expertise juridique, démarches administratives). ●

Coopaname, 96 bis, avenue du Général de Gaulle. Toute personne ayant un projet peut assister à une présentation de la coopérative.

**Sur rendez-vous par mail : coop@coopaname.coop
ou par téléphone : 01 43 71 82 69
Renseignements : www.coopaname.coop**

Stéphane Veyer, directeur général (au centre), et Véronique Bousquet, coordinatrice sur le Val-de-Marne, ont inauguré la nouvelle antenne de Coopaname en présence de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à l'Emploi et au développement économique (à droite), et de Marc Delorme, conseiller municipal (à gauche).

11 enjeux

Parole
de créateur
d'activités

« Un rêve d'indépendance devenu réalité »

Simon, membre de Coopaname

« Je suis entré fin août à Coopaname. J'ai eu envie de tenter cette aventure car quand j'avais entendu parler de cette structure, j'en avais de suite beaucoup aimé l'esprit. Un esprit qui s'est confirmé par la suite. Un esprit d'entraide, de mutualisation des moyens et qui veut que

pour faire partie de cette coopérative, il n'est pas nécessaire d'avoir des envies de folie des grandeurs comme monter une multinationale. Vouloir développer un projet d'activités pertinent suffit. Je suis coach de basket-ball et coach sportif, un métier dont l'essentiel est du service à la personne. Je travaille donc avec les familles

et avec les sportifs. Je n'avais plus envie d'être salarié au sein d'une association. Je cherchais une autre manière d'exercer mon activité. Je voulais obtenir un statut différent pour me sentir plus indépendant, tout en me sentant en sécurité. C'est désormais chose faite et je ne regrette pas mon choix ».

Emplois et formations

La Mission locale, pour les 16-25 ans

Le nombre de jeunes qui poussent la porte de la Mission locale s'accroît. En 2009, les conseillers ont effectué 209 entretiens individuels de plus qu'en 2008.

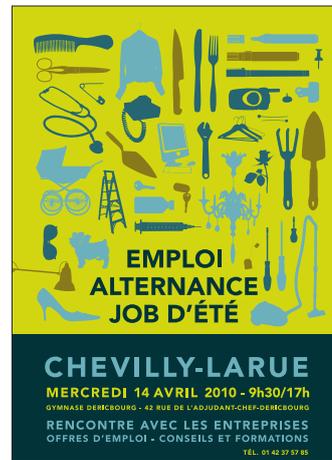


La Mission locale rayonne sur cinq communes : Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-Les-Roses, Thiais et Rungis. À l'antenne de Chevilly-Larue, implantée en plein Cœur de ville, 506 jeunes ont été suivis en 2009. Un chiffre en perpétuelle augmentation puisqu'ils étaient 495 en 2008, 471 en 2007, et qui s'est traduit par 1428 entretiens individuels en 2009 contre 1219 l'année précédente. De manière générale, près de la moitié des jeunes qui poussent la porte de la Mission locale sont en demande d'un emploi, un quart viennent chercher une formation. À noter que 40% d'entre eux viennent du quartier Sorbier-Saussaie, 17% du quartier centre, 17% du quartier La Guinet, 15% du quartier Bretagne et 11% du quartier Larue. Parmi eux, Sandro, aujourd'hui employé à temps partiel au sein d'une grande enseigne commerciale. « Quand j'ai préparé mon BEP, la Mission locale m'a aidé à trouver un contrat d'apprentissage. La conseillère que j'avais rencontré m'a également bien aidé à me sortir d'une situation familiale un peu compliquée en m'orientant vers d'autres structures et le service municipal d'Aide sociale ». En 2009, 1430 contrats de toutes natures (d'apprentissage, de professionnalisation, CDI, CDD, CDI temps partiel, formation, etc.) ont profité à 1321 jeunes. ●

J.C

À la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, Géraldine Le Goff accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent travailler.

En fonction de leur demande, elle les oriente vers les postes informatiques mis à la disposition du public ou vers un conseiller qui trouvera les réponses les plus adaptées au stade de leur parcours, les aidera à rédiger un CV ou une lettre de motivation. D'une manière générale, les activités de la structure sont multiples et concernent en premier lieu l'emploi, l'orientation, la formation : la Mission locale organise des ateliers de préparation aux entretiens d'embauche et recense des offres d'emplois. Mais son large champ d'actions s'intéresse également à la vie quotidienne, en faisant de la prévention santé et en organisant de l'aide au logement, ainsi qu'à la justice.



Mission locale, Espace commun des solidarités, 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44), du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30

Parole d'expert

« Les jeunes subissent de plein fouet la crise »



Michel Souillac, directeur de la Mission locale

« Dans chacun de ses trois sites, à Fresnes, à Thiais ou à Chevilly-Larue, la Mission locale est un dispositif qui doit son efficacité en grande partie grâce à la relation de grande proximité avec la population jeune accueillie. En 2009, nous avons

connu une augmentation de l'accueil des jeunes de niveau bac et plus, qui est la proportion la plus forte des jeunes qui viennent nous voir et, d'une manière générale, une augmentation de 17% de l'accueil par rapport à l'an passé. C'est positif dans la mesure où cela signifie que la Mission locale est clairement repérée et reconnue pour son utilité. C'est aussi malheureusement un indicateur de l'augmentation de la crise du

chômage pour les jeunes. Le bassin d'emploi est un peu monochrome. Dominant de façon très importante le commerce et la grande distribution. Au fil des années, on assiste à une érosion des CDI au profit de CDD, de temps partiels et d'emplois avec des horaires contraignants posant des problèmes d'autonomie pour des jeunes qui bien souvent n'ont pas de moyens de transports ».

Développement durable

Agenda 21 : construire ensemble un projet d'avenir



Les jardins familiaux, la future arrivée du tramway, le projet d'un éco-quartier dans le secteur Anatole France : des exemples qui montrent que le développement durable concerne autant l'environnement, le développement économique et urbain et le lien social.

Mettre en œuvre un guide local du développement durable pour le 21^e siècle, telle est la dynamique dans laquelle la Municipalité a décidé de s'engager. Chacun, citoyens, associations, entreprises, est invité à participer à l'élaboration de cet Agenda 21 qui verra le jour d'ici fin 2010. Une initiative de lancement se tiendra le mercredi 10 mars à 20h30 à la médiathèque.

La notion de développement durable ne se limite pas à la sphère environnementale ; c'est l'ambition d'une société plus égalitaire, plus harmonieuse, qui place l'humain au cœur de ses préoccupations. En 1992 à Rio lors de la conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement, des états mettaient en évidence les deux périls majeurs auxquels est confrontée l'espèce humaine : l'accroissement des inégalités, entre pays pauvres et pays riches et entre populations

pauvres et populations riches, et l'épuisement des ressources naturelles face à une démographie mondiale croissante. Ils établissaient alors un Agenda 21, c'est-à-dire un guide de mise en œuvre du développement durable pour le 21^e siècle. Suivant l'idée « *Pensons global, agissons local* », chacun à son niveau, État, région, ville, citoyen, peut s'inscrire dans un processus de réflexion et de programmation en faveur du développement durable.

Une élaboration transversale et participative

« *Le développement durable doit être fondé sur l'interaction entre les champs économique, social et écologique* » explique Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable. Expansion du réseau géothermique, amélioration de la gestion des déchets, développement des circulations douces, lutte contre la pauvreté, mixité urbaine, actions de coopération décentralisée, ... Chevilly-Larue compte déjà à son actif de nombreuses actions socialement favorables et écologiquement exemplaires. Dans le cadre de l'élaboration de son Agenda 21, sa première tâche sera de dresser un diagnostic de l'existant. Cette dynamique générera des réflexions de fond sur la gestion de la chose publique, le système économique et les enjeux environnementaux. Réflexions qui seront menées dans le cadre d'une démarche participative de tous les acteurs du territoire. Ces derniers, d'abord invités à une soirée de lancement, seront ensuite sollicités pour participer à un comité de pilotage et à des ateliers thématiques. ●

Géraldine Kornblum

Services funéraires

Un vœu pour l'application du taux de TVA réduit à 5,5%

Le Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (Sifurep), plus grand service public intercommunal de France dans son domaine, exerce ses compétences pour 74 communes du Val-de-Marne (dont Chevilly-Larue), de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Par voie de gestion déléguée, il est autorisé, en lieu et place des collectivités, à assurer le service extérieur des pompes funèbres (et à ce titre à créer et gérer les équipements liés à cette activité), à créer et gérer des crématoriums, à lancer des études préalables à l'implantation et l'extension d'équipements funéraires, à assurer une mission de conseil et d'assistance auprès des communes et établissements publics adhérents et à organiser le contrôle des services délégués. Cette délégation de service public favorise également les familles des défunts. Alors que les frais d'obsèques sont particulièrement onéreux (en moyenne 2600€ TTC), le Sifurep a notamment négocié un engagement tarifaire avec un prestataire qui propose un service complet d'obsèques au prix de 1256€, les familles restant bien sûr libres de s'adresser à l'entreprise de leur choix. Néanmoins ces dernières, quels que soient leurs revenus mais plus encore les plus démunies, demeurent pénalisées par l'application



de la TVA au taux de 19,6%. À ce jour la France est un des rares pays de l'Union européenne à ne pas tenir compte de la directive européenne du 17 mai 1977 qui stipule que les services et produits funéraires peuvent bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5%. Le Sifurep est donc mobilisé depuis plusieurs années pour l'application de cette directive qui se traduirait pour les familles par un gain de pouvoir d'achat de 300€. Lors de sa séance du 9 février, le Conseil municipal a affirmé son soutien au Sifurep en adoptant un vœu en faveur de cette réduction du taux de TVA. ● **Géraldine Kornblum**

Collège Liberté

Un projet d'avenir pour les collégiens

Le personnel du collège Liberté le sait bien, le bâtiment accuse aujourd'hui les outrages du temps. Quant aux collégiens, ils s'y sentent un peu à l'étroit bien que l'établissement ait déjà fait l'objet de plusieurs travaux d'extension. Une réhabilitation s'imposait. Mais au regard de l'état général des locaux et de la hausse constante des effectifs, le Conseil général, maître d'ouvrage, a préféré faire le choix d'une opération démolition-reconstruction sur site incluant également la construction d'un gymnase de 600m², équipement qui jusqu'à lors faisait défaut à l'établissement. Ce futur équipement, qui pourra accueillir 500 élèves, répondra aux normes Haute qualité environnementale (HQE). Un concours d'architecte avait été lancé avant l'été, charge aux membres du jury de désigner le futur maître d'œuvre du projet. Un jury qui, cela est particulièrement notable, était composé notamment de représentants du Conseil général, de la ville et du personnel du collège, mais aussi de collégiens.



Le 18 février dernier, ce jury de choix ayant rendu son verdict, la demande de permis de construire sera déposée dans les mois à venir. Alors, même si l'heure n'est pas encore aux premiers coups de pioche, le lancement des travaux devient désormais un avenir de plus en plus proche. ● **G.K.**

Travaux de voirie

La route de Chevilly fait son chemin



Une nouvelle phase de travaux de la route de Chevilly a démarré début février. Rappelons qu'au terme d'une première tranche de travaux, qui s'est achevée l'année dernière, ce nouvel axe routier conduit actuellement du rond-point de l'avenue du Général de Gaulle à l'entrée de la zone d'activités Petit Le Roy. Depuis que les engins de chantier sont de nouveau à l'œuvre, c'est la pose d'une importante canalisation souterraine de 40 cm de diamètre qui a fait l'objet de toutes les attentions : celle-ci va permettre le raccordement de cette artère routière aux réseaux d'assainissement. Cette installation a nécessité momentanément la fermeture de l'accès au rond-point du carrefour d'Aquitaine. Désormais rouvert à la circulation, ce rond-point, qui marque la limite actuelle de la route de Chevilly, permet donc à nouveau aux véhicules de faire demi-tour. Un demi-tour particulièrement utile aux autocars se rendant au parc départemental

puisque les aires de stationnement qui leurs sont réservées se situent maintenant le long de la route de Chevilly. En effet, leur stationnement rue Petit Le Roy n'est plus autorisé – sauf pour le car municipal qui conduit les enfants à la piscine – du fait des nuisances qu'il générerait.

Au fur et à mesure de l'avancée de la route de Chevilly, des trottoirs, des espaces verts et des places de stationnement seront aménagés. Le parking de la Semmaris sera également restructuré. Au terme des dix mois que dureront ces travaux, la route de Chevilly sera rallongée de 700 mètres et ralliera l'avenue de la République. Elle permettra ainsi de mieux desservir la zone d'activité Petit Le Roy, au sein de laquelle une voie de desserte est aussi en construction. Elle favorisera également le désengorgement de l'avenue du Général de Gaulle et du Cœur de ville. ●

Géraldine Kornblum

Le stationnement en double file : quelle est la règle ?



ÀChevilly-Larue, comme ailleurs, il faut souvent s'armer de patience pour trouver une place de stationnement. La tentation est alors parfois grande de garer son véhicule en double file, le temps de faire ses courses par exemple. Or, même pour une courte durée, le stationnement en double file est interdit par le code de la route. Cette pratique, particulièrement répandue en Cœur de ville à proximité des commerces, mais aussi en d'autres points

de la ville comme à l'angle de la rue du Rouergue et de la rue Paul Hochart, engendre des difficultés de circulation et met les autres automobilistes et cyclistes en danger. En effet, en dépassant un véhicule stationné en double file, les conducteurs sont souvent contraints de commettre une infraction. Les automobilistes ainsi mal garés sont passibles d'une contravention de 2^e classe de 35€ et d'une mise en fourrière du véhicule. ●

Quartier Bretagne

Le futur square de proximité attend vos avis

C'est à la demande de riverains du quartier Bretagne que la ville a fait le choix d'aménager en square de proximité le terrain de 408m² actuellement vierge situé à l'angle de la rue Petit Le Roy et de la rue des Pensées. Certes le quartier ne manque pas d'espaces verts, du fait de la proximité du parc Petit Le Roy. Mais celui-ci ne correspond pas aux besoins des jeunes enfants et aux attentes de leurs parents. Ce nouvel espace de détente aura vocation à être partagé par tous, enfants et adultes : tandis que les plus jeunes pourront profiter à loisirs d'une aire de jeux qui leur sera réservée, leurs aînés apprécieront d'y goûter un moment de convivialité. Mais ce projet sera d'autant mieux partagé qu'il aura été imaginé par tous. De ce fait, tous les futurs usagers, riverains, assistantes maternelles, membres du comité de quartier, sont invités à réfléchir aux aménagements (type de jeux ou de mobiliers) qu'ils aimeraient y



trouver. Afin de permettre aux parents de nourrir leur réflexion, des panneaux de présentation de ce futur square vont être exposés à l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet dans le courant du mois. Une réunion de consultation ouverte à tous sera proposée dans les semaines à venir. ●



Nouveau commerce

Paris Music Academy

École de musique spécialisée dans les cours de musique et de chant

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h.

9, avenue Franklin Roosevelt (01 77 85 32 35)
ecoledemusique@parismusicacademy.com
www.parismusicacademy.com

Nuit de l'eau

Et si on nageait solidaire ?

Une vague de solidarité s'empare de la piscine municipale : elle s'est associée à la *Nuit de l'eau* organisée par la Fédération française de natation et l'Unicef le samedi 20 mars à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. Ce jour-là le bassin sera exceptionnellement ouvert de 18h à minuit et chacun pourra à loisirs s'adonner aux plaisirs de la nage et du barbotage. Passer sa soirée dans l'eau avec lumières tamisées et ambiance zen, voilà qui change du quotidien ! Et en plus ce sera utile puisque toutes les recettes d'entrée de cette soirée seront versées à l'Unicef, organisme avec lequel, rappelons-le, la ville a signé la charte *Ville amie des enfants* en novembre 2008. Les fonds récoltés financeront un



programme d'approvisionnement en eau potable et de mise en place d'installations sanitaires dans des écoles au Togo. Alors, à vos maillots ! ●





Yannick Bonheur et Vanessa James Le champion et la fée sur la glace

Quadruple champion de France en Couple en 2005, 2006, 2007 et 2010, Yannick Bonheur était qualifié pour la deuxième fois aux jeux olympiques d'hiver. Sur les 108 athlètes français qui se sont envolés pour Vancouver au Canada, il était le seul Val-de-Marnais sélectionné, l'unique Chevillais parti là-bas défendre nos couleurs aux côtés de Vanessa James, sa nouvelle partenaire. En 2009 et après seulement quelques mois d'entraînement ensemble, ils s'étaient classés 10^e aux championnats d'Europe d'Helsinki, 12^e aux Mondiaux de Los Angeles avant de reconquérir en 2010 le titre de champion de France que Yannick avait perdu, faute de partenaire ...

Dimanche 14 février 2010 au Pacific Coliseum de Vancouver, Yannick Bonheur et Vanessa James s'élancent sur la glace. Ce sont leurs premiers Jeux ensemble. Sur un tango de *Gotan Project*, tout de rouge et de noir vêtus, ils ont 2'50 minutes pour réussir leur programme court. Face au petit écran, tous ceux qui les supportent retiennent leur souffle ... À les voir, on dirait qu'ils patinent ensemble depuis toujours ; et pourtant cela ne fait que deux ans ... Pourvu qu'ils ne chutent pas !

En 2006, lors des jeux olympiques de Turin, Yannick avait pour partenaire Marilyn Pla. Ils patinaient ensemble, dans la catégorie Couple, depuis déjà quatre ans lorsqu'en 2007 la Française a décidé d'arrêter la compétition. Conséquences : impossible pour Yannick de défendre son titre national aux championnats de France 2008 ni de patiner aux grandes compétitions internationales de la saison. Après Lucie Stadelman, avec laquelle il débuta cette discipline, Yannick est pour la seconde fois de sa carrière en quête d'une nouvelle partenaire. À la recherche d'une jeune femme d'un bon niveau technique et déjà expérimentée en individuelle, notre champion passe une annonce sur le site *IcePartnerSearch*. À l'autre bout de la toile, Vanessa, jeune anglaise de 22 ans, avertie par sa tante, y répond favorablement. Elle arrive en France le 16 décembre 2007 et file illico à la patinoire pour une première rencontre en duo avec Yannick sur la glace.

Bien que ce premier rendez-vous se soit soldé par huit points de suture (la main de Yannick ayant malencontreusement flirté avec la lame du patin de Vanessa), les deux patineurs resteront pleinement satisfaits de ce premier essai. « *On sent que l'on peut être partenaires quand, sans se regarder, chacun sait où est l'autre sur la glace, et c'est ce qui s'est produit avec Vanessa* », confie Yannick en ajoutant « *il faut quatre ans à un couple de patineurs pour se sentir en osmose ... En deux ans, nous avons gagné du temps !* ». Déjà classés 10^e aux championnats Européens et 12^e aux Mondiaux, et grâce à leur titre de champion de France, c'est la naturalisation française de Vanessa qui les amène enfin sur la glace de ces JO 2010.

Ils n'ont pas chuté ! Classés 15^e à l'issue du programme court et 14^e au terme du programme libre, déçus de ne pas entrer dans le top 10 mondial, Yannick et Vanessa n'ont cependant pas dit leur dernier mot. Entraînés par Vivien Rolland et Serguei Zatsev, sans sponsor mais soutenus par la ville de Chevilly-Larue, ils visent désormais les JO de 2014 à Sotchi en Russie. Yannick et Vanessa vont poursuivre leurs efforts, faire et refaire des figures jusqu'à la perfection. Encore financièrement dépendants de leurs parents, un jour viendra où, récompensés par leurs sacrifices et leur travail, ils décrocheront ensemble et pour notre plus grand bonheur, la plus belle des médailles. ●

Florence Bédouet

La colère gronde à l'hôpital Paul Brousse de Villejuif dont dépend Chevilly-Larue. L'annonce du transfert de nombre de ses services en direction des hôpitaux Bicêtre (Kremlin-Bicêtre) et Béclère (Clamart) par la direction de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris provoque l'inquiétude des équipes médicales. Dépeçé de la majorité de ses unités, c'est l'existence même de l'hôpital Paul Brousse qui est remise en cause.



L'hôpital Paul Brousse

“**N**ous sommes embarqués sur le Titanic qui vient de heurter un iceberg et il n'y aura pas de place pour tout le monde dans les canots de sauvetage » résume, atterrée, une aide-soignante du centre hépatobiliaire de l'hôpital Paul Brousse suite à l'annonce par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) d'un plan d'économie sur trois ans qui prévoit le regroupement de ses 37 établissements de Paris

et la région Parisienne en 12 groupes hospitaliers. Ce plan fait écho à la loi Bachelot « hôpital, patients, santé, territoires » qui entend restructurer le réseau des hôpitaux publics afin de réaliser des économies. Ainsi, les hôpitaux Paul Brousse, Bicêtre et Béclère, regroupés en un seul groupe hospitalier depuis l'année dernière, seront contraints de supprimer 120 emplois d'ici fin 2010 et de réorganiser totalement leur fonctionnement. L'hôpital Paul Brousse, qui dis-

pose de nombreux services de soins de proximité, d'un service hématologie à la pointe du traitement contre le cancer et d'un centre hépatobiliaire de renommée internationale, pourrait voir la majorité de ses unités implantées à Bicêtre et Béclère. Si le transfert de ses services de médecine générale, de maladies sanguines et tumorales, et de certains services administratifs et logistiques vers Bicêtre est d'ores et déjà acté, son unité de psychiatrie et son

« Qu'advient-il de la prise en charge des patients ? »



Depuis le mois d'octobre, le service long séjour de gériatrie de l'hôpital Paul Brousse, dans lequel je travaille en tant qu'aide-soignante depuis deux ans, diminue progressivement le nombre de patients accueillis. À terme l'hôpital projette d'ailleurs de ne plus assurer que les courts et moyens séjours en gériatrie.

Par conséquent la direction n'embauche plus que des contractuels dans mon service et nous manquons de personnel. Avec le « plan économie » annoncé par l'AP-HP qui prévoit le déménagement de nombreuses unités de Paul Brousse vers Bicêtre, qu'advient-il de la prise en charge des patients et de nos emplois ?

**Éliette R., aide-soignante
au sein du service gériatrie de l'hôpital Paul Brousse**



en danger

Avec le plan d'économie « efforts d'efficacités », l'hôpital Paul Brousse pourrait voir la majorité de ses unités implantées à Bicêtre et Bécélère.

centre hépatobiliaire risquent de subir le même sort. « C'est un scandale car tout en annonçant la suppression de 4 000 postes sur l'ensemble de ses structures en région parisienne, l'AP-HP ose affirmer que les patients n'en pâtiront pas ! Mais quand la majeure partie des unités de Paul Brousse aura déménagé, où iront-ils se faire soigner ? » s'insurge une aide-soignante du service de psychiatrie de Paul Brousse. Les personnels de l'AP-HP organisés en intersyndicale exigent l'arrêt

des suppressions d'emplois et des fermetures de services et appellent les hôpitaux à organiser des assemblées générales. Dans les rangs des villes du territoire de santé de l'hôpital Paul Brousse, l'inquiétude monte également. « Ce plan répond à une logique comptable, qui relègue la qualité des soins et les besoins de santé loin derrière des impératifs financiers » a déclaré Claudine Cordillot, Maire de Villejuif et présidente de la Commission surveillance

de l'hôpital. À Chevilly-Larue, « considérant que cet hôpital est très fréquenté par les Chevillais et que les mesures envisagées vont dégrader considérablement le service public de santé à leur disposition », le Conseil municipal a adopté le 9 février un vœu pour la sauvegarde de cet établissement de santé. Il demande notamment le renforcement des moyens mis à disposition de l'hôpital et la garantie du maintien de toutes ses spécialités. ●

Léa Goutmann-Becker

Chiffres clés

1906

Le nombre d'employés à l'hôpital Paul Brousse, dont 186 médecins et chirurgiens et 1720 infirmières et aides-soignants, agents administratifs, techniques et de maintenance.

432

Le nombre d'emplois qui devraient être supprimés d'ici 2012 sur les sites de l'hôpital Paul Brousse, Bicêtre et Bécélère dans le cadre du plan « efforts d'efficacités » relatif à la loi Bachelot « hôpital, patients, santé, territoires ». 120 emplois devraient être supprimés courant 2010.

744

Le nombre de lits à l'hôpital Paul Brousse, soit 243 en réanimation et chirurgie, 51 en psychiatrie et 450 en moyen et long séjour.

74 180

Le nombre de consultations dispensées à l'hôpital Paul Brousse pour l'année 2008.

247 870

Le nombre de journées d'hospitalisation enregistrées à l'hôpital Paul Brousse pour l'année 2008.

« La médecine hospitalière n'est pas faite pour être rentable »



En tant qu'élu mais également médecin, je suis fermement opposé au transfert de nombreux services de Paul Brousse à Bicêtre. Compte tenu de la structure de ces hôpitaux, on voit mal comment les équipes de Paul Brousse pourraient y être intégrées sans opérer une diminution drastique du personnel.

À terme, cela impliquerait une baisse de l'offre mais aussi de la qualité des soins. Nous sommes en train d'assister à la casse de la médecine, ces réformes entrent dans une logique de réduction comptable qui va à l'encontre du bien des patients. La médecine hospitalière n'est pas faite pour être rentable !

Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint délégué à la Prévention-Santé

Marché d'intérêt national

Garant de la biodiversité de la gastronomie française

À l'heure où le Marché d'intérêt national (MIN) assure la mise sur le marché de nombreux produits du terroir, le périmètre de référence qui le protège de l'implantation de commerces de gros en Région parisienne est de nouveau remis en cause, menaçant directement la biodiversité du commerce de produits frais.

Le Marché d'intérêt national (MIN), qui abrite en son sein plus de 700 grossistes de produits frais (viandes, poissons, fromages, fruits et légumes ...), constitue la plateforme d'accueil privilégiée des produits du terroir qui font le fleuron de la gastronomie française. Lors de sa création il y a 41 ans, les grossistes alimentaires de la région

parisienne ont été appelés à se regrouper sous son toit. Dès lors, un périmètre de référence qui interdit à toute activité de commerce de gros de produit frais de s'implanter en région parisienne a été mis en place. L'objectif était de concentrer l'ensemble de l'activité dans l'enceinte du MIN afin de permettre la mise sur le marché de la production agricole française dans toute sa diversité, garantir la qualité des produits commercialisés et maîtriser l'évolution des prix.

Metro, c'est trop !

Ces missions essentielles sont aujourd'hui de plus en plus menacées. Déjà en juillet 2007 le ministre de l'Économie avait annulé l'arrêté du Préfet de la région Île-de-France qui avait refusé d'accorder au grossiste Metro une dérogation à ce périmètre de référence ; le grossiste Metro s'est ainsi implanté dans le 18^e arrondissement de Paris. Et voilà que l'entreprise a déposé une nouvelle demande de dérogation le 18 décembre 2009 afin d'ouvrir un autre établissement dans le 12^e arrondissement. De ce fait, Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue et représentant du Conseil général au sein de la Semmaris (société gestionnaire du MIN) a fait parvenir un courrier au Préfet de région afin de lui demander d'émettre un avis défavorable quant à cette requête. « *Autoriser une nouvelle implantation du groupe Metro serait affirmer un choix de politique publique visant à renforcer le poids de la grande distribution dans le commerce alimentaire [...] Sans le réseau de grossistes du MIN, il est à craindre que disparaissent des espèces et des productions qui sont constitutives de notre identité agricole, alimentaire et culturelle* » constate-t-il. Alors que 2010 a été promue année de la biodiversité par l'Unesco, la remise en cause de ce périmètre de référence ferait la part belle aux géants de la grande distribution qui participent à la standardisation des produits frais au détriment des petites entreprises alimentaires, garantes d'une plus grande diversité. ●

Léa Goutmann-Becker



Le Min garantit la mise sur le marché de produits du terroir, élaborés par une multiplicité de producteurs ; sans ce réseau, il est à craindre que des espèces et des productions disparaissent.



Citoyenneté

Les collégiens à la découverte du Parlement européen

Mieux comprendre le fonctionnement des institutions européennes, tel était l'objectif de la visite au Parlement européen de Strasbourg organisée par le service municipal de la Jeunesse le 12 février à laquelle 50 collégiens chevillais ont participé. « Pourquoi le Parlement européen est-il implanté à Strasbourg ? » ; « Les députés qui n'assistent pas aux séances sont-ils sanctionnés ? ». C'est armés de carnets de notes et d'appareils photos et animés de nombreuses questions que les élèves des classes de 3^e 4 du collège Liberté et 3^e D du collège Jean Moulin ont investi le Parlement européen. « L'architecture est impressionnante, c'est immense ! » s'exclame Julien, élève à Liberté. Au fil de la visite, qui a conduit les collégiens jusqu'à l'hémicycle le plus grand d'Europe, les jeunes curieux se sont révélés attentifs et très intéressés. « Cette expérience leur permet d'appréhender plus concrètement ce qu'ils ont étudié en classe et d'approfondir leurs connaissances sur le sujet » explique M^{me} Roges, professeur d'histoire-géographie à Jean Moulin. Pari gagné, à en juger par les réactions des élèves. « Je



ne savais pas qu'un bâtiment du Parlement portait le nom de Louise Weiss, une militante féministe qui a aidé les femmes à obtenir le droit de vote ! » s'étonne Mariama du collège Liberté. « J'ai compris quelle est la différence entre les réunions des groupes politiques et les séances plénières » explique de son côté Mélissa, élève à Jean Moulin. Cette visite, riche en découvertes, aura d'ailleurs suscité chez certains l'envie de partager cette expérience. Ainsi, Sophie, Manon, Anita et Adeline entendent consacrer une édition spéciale « Parlement européen » dans le journal du collège Jean Moulin et monter une exposition au Centre de documentation et d'information (CDI) de leur établissement. Enfin, comme l'ont souligné de concert Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, et Mamadou Keita, directeur du service municipal de la Jeunesse, « ce type d'initiative qui vise à accompagner les jeunes sur le chemin de la citoyenneté est à renouveler : nous projetons de leur faire prochainement découvrir l'Assemblée nationale ou le Sénat ». ●

C'est avec intérêt que les collégiens ont découvert la maquette du Parlement européen



Qui saurait identifier tous les drapeaux des pays de l'Union européenne ? Un jeu auquel se sont prêtés Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, et Mamadou Keita, directeur du SMJ.

L. G-B.

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 9 février 2010

Approbation de la convention relative à la mise en place de la télétransmission des actes au contrôle de légalité

Vote : Unanimité

Approbation de la convention relative à la transmission des données électorales par internet à l'Insee

Vote : Unanimité

Subvention exceptionnelle pour la réalisation de travaux de mise en sécurité de l'ancienne maison de maître 13, rue Henri Cretté

Vote : Unanimité

Attribution d'une subvention exceptionnelle en solidarité envers les populations touchées par le séisme du 12 janvier 2010 en Haïti

Vote : Unanimité

Approbation de la charte de l'eau du Plan bleu départemental

Vote : Unanimité

Approbation de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du Service d'accueil médical initial (Sami)

Vote : Unanimité

Vœu relatif à l'application du taux de TVA réduit à 5,5% sur les prestations funéraires

Vote : 29 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SVC, UMP)
3 ne prennent pas part au vote (UMP, SVC)

Vœu présenté par la majorité municipale réclamant l'annulation de la dette extérieure d'Haïti

Vote : 29 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SVC, UMP)
3 ne prennent pas part au vote (UMP, SVC)

Vœu pour la sauvegarde de l'hôpital Paul Brousse

Vote : 29 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SVC, UMP)
3 ne prennent pas part au vote (UMP, SVC)

Prochain conseil municipal :

mardi 30 mars

Lexique

PC : Groupe Communistes et partenaires

PS : Groupe Socialistes et républicains

PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche

NI : Groupe des Non-inscrits

SVC : Groupe Socialistes, verts et citoyens

UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement

Honneur aux donneurs de sang bénévoles



Donner son sang c'est sauver des vies. À l'occasion de son assemblée générale annuelle le 23 janvier, l'association pour le Don du sang bénévole de Chevilly-Larue a mis à l'honneur les donneurs de sang émérites. Au nom du ministre de la Santé, Christian Hervy, le Maire, leur a remis un diplôme de donneur de sang bénévole de l'Établissement français du sang. À cette occasion, la Chevillaise Marie-Louise Larroque a reçu le diplôme de 5^e niveau or en remerciement pour ses soixante dons de sang. ●



Un 5^e défibrillateur place de la Libération

La séance de formation organisée le 6 février à l'occasion de l'installation d'un défibrillateur automatique à la boulangerie de la place de la Libération a attiré les foules. Il s'agit du 5^e équipement de ce type implanté sur le territoire chevillais. La mise en place du prochain appareil est prévue pour le 10 mars prochain au Simply Market de la place Nelson Mandela et donnera également lieu à une session de formation à 17h.

Les Chevillais solidaires



Après le terrible tremblement de terre survenu en Haïti le mardi 12 janvier, la générosité des Chevillais envers les populations sinistrées n'a pas fait défaut. La soirée *Pour Haïti*, organisée par des associations locales avec le soutien de la Municipalité, le samedi 30 janvier a fait salle comble. Sur la scène du théâtre André Malraux, conteurs, chanteurs, danseurs et invités ont rendu hommage aux victimes. Mimi Barthélémy, conteuse haïtienne présente à Port-au-Prince au moment du séisme, Abbi Patrix, co-directeur de la Maison du Conte, Praline-Gay-Para, conteuse, ou encore de nombreuses autres personnalités locales, comme le Père Le Beller, qui a passé près de 30 ans en Haïti, ont offert aux Chevillais témoignages et histoires. Des artistes locaux, tels Impact 2 Rim, Onesim, Onejah Gyal, So dangerous, Jean-Bernard et LST, ont mis leurs talents artistiques de musiciens et de rappeur au profit de cette soirée de solidarité. Quant aux Chevillais, ils se sont largement mobilisés pour ce rendez-vous. La totalité des recettes du bar (677, 50€) et les dons effectués ce soir-là (3567€) ont permis de récolter 4244,50€. De nombreux Chevillais ont aussi profité des urnes mises à leur disposition dans le hall de l'hôtel de ville et à la médiathèque dès le 15 janvier pour adresser leurs dons à la Croix Rouge française, au Secours populaire, au Secours catholique ou à d'autres associations. Au dernier comptage ces urnes ont permis de récolter 1441,77€. Elles seront retirées prochainement*.

À ces sommes il faut ajouter l'aide financière de la Municipalité. Le Conseil municipal du 9 février a accordé des subventions exceptionnelles au Secours populaire (1500€), à la Croix Rouge (1500€) et à Enfants du Tiers Monde (1000€). Il a également laissé en possession du Secours catholique une subvention (1500€) que celui-ci avait précédemment reçue mais n'avait pas utilisée. La totalité de ces sommes apportera une aide précieuse à la population haïtienne en contribuant à la reconstruction du pays. ●

Chloé Cordon

*Les Chevillais pourront continuer à adresser leurs dons directement auprès des associations de leur choix.

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3^e du mois) à partir de 15h à l'hôtel de ville, le 3^e vendredi du mois à partir de 15h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : mardi de 10 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

Martine Tarbès ► *Conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

Pour un service public de santé de qualité et de proximité : NON à la fermeture de Paul Brousse



Au mois de décembre, nous avons inauguré à Chevilly-Larue le Service d'accueil médical initial (SAMI), en commun avec les villes de Fresnes, l'Hajj-les-Roses et Rungis. Ce service essentiel pour les habitants permettra à chacun d'aller consulter un médecin généraliste au plus près de chez eux aux heures où les cabinets médicaux sont habituellement fermés. Il constitue ainsi un nouveau service de proximité pour les Chevillais, renforçant

l'accès à la santé pour tous. Mais on ne peut manquer de souligner que ce service, pris en charge par les communes, traduit un nouveau désengagement de l'État.

Alors que d'un côté l'État incite fortement les médecins à assurer les gardes médicales au sein des SAMI, aux frais des collectivités locales, de l'autre il démantèle le réseau hospitalier pour faire des économies et lance un « plan d'économies » qui réduira massivement la présence publique hospitalière sur le territoire francilien.

Cette refonte entraînera donc la fermeture de nombreux hôpitaux sur Paris et la banlieue et en particulier de l'hôpital Paul Brousse de Villejuif fréquenté par de nombreux Chevillais, mais aussi la suppression de 3000 à 4000 personnels de santé d'ici 2012, dans un secteur déjà en sous-effectif.

Au nom d'une logique purement comptable et de la rentabilité, l'État démantèle le service public hospitalier, laissant le champ libre aux cliniques et hôpitaux privés pour s'emparer de cette « juteuse » activité.

Bruno Tranchant ► *Maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Violences scolaires : combattre le mal à la racine



Le constat est alarmant, et pourtant... La violence scolaire occupe une nouvelle fois la Une de l'actualité. Et, c'est notre département qui en fait aujourd'hui les frais. Dernièrement, c'est à Thiais qu'une agression a été perpétrée contre un élève. Ce nouvel incident grave, le troisième dans un établissement du Val-de-Marne depuis le début de l'année, intervient après la mort d'un autre élève, le 8 janvier, au Kremlin-Bicêtre, et l'agression survenue le 2 février, au lycée Adolphe Chérioux, à Vitry. À croire que l'affichage de

mesures spectaculaires et sécuritaires, combiné aux promesses de sanctuarisation du gouvernement, ne produisent décidément pas le moindre effet.

Il faut d'abord traiter la violence là où elle naît, se développe, prospère. Entendre, une bonne fois pour toutes, les équipes éducatives qui exigent des moyens pour remplir leurs missions, assurer un suivi attentif des élèves les plus en difficulté, lutter contre le décrochage scolaire et prévenir les comportements déviants. Ce n'est certes pas en supprimant des postes d'enseignants, de surveillants, de psychologues, d'infirmières ou

d'éducateurs que le problème sera réglé. Seule la présence adulte, auprès des jeunes, peut contribuer valablement à la réussite éducative.

À Chevilly-Larue, comme partout ailleurs, c'est le même malaise, les mêmes revendications qui prédominent. Une question se pose alors : comment préparer l'avenir de nos enfants quand on prend la décision de ne plus remplacer les enseignants absents, qu'on ne forme plus les personnels ? Certainement pas, en tout cas, en refusant de traiter les racines du problème. Affaire de culture, sans doute...

André Deluchat ► *Maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche / Radicaux de gauche*

L'ADSL à très haut débit dans les 2 ans... c'est en bonne voie !



70% du territoire est câblé et peut recevoir 30 Mbits par l'intermédiaire de Numéricable. Fin 2010 ce sera 80%, et près de 100% fin 2011, avec une puissance qui devrait atteindre 100 Mbits. En août 2008, la loi de modernisation de l'économie a institué un droit au très haut débit applicable à tous les immeubles et le 22 décembre 2009 l'ARCEP^(*) a défini les modalités d'accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique. Anticipant cette décision, la ville a profité des besoins en matière de gestion et de sécurité pour la géothermie pour prévoir des paires

de fibres noires supplémentaires jusqu'aux stations de chauffage des immeubles. Ainsi, les bailleurs ou les syndicats concernés^(**) pourront passer une convention avec un opérateur d'immeuble intéressé^(***) qui raccordera gratuitement l'immeuble à ce réseau. La location de la fibre ou son installation sont à sa charge. La pose d'une prise optique dans l'appartement est gratuite et n'est soumise à aucune obligation de souscription à une offre à très haut débit à tel ou tel fournisseur d'accès. D'autre part, l'opérateur d'immeuble est responsable de toutes les opérations réalisées sur le réseau dans la propriété privée et doit respecter une obligation de mutualisation permettant

aux opérateurs tiers de fournir des services très haut débit aux habitants dans des conditions non discriminatoires. L'installation de la fibre dans les immeubles est facilitée pour les opérateurs et imposée aux promoteurs pour les logements neufs. Des dispositions qui permettront de réduire enfin la fracture numérique.

(*) Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

(**) Après approbation des assemblées générales de copropriétaires.

(***) Un opérateur FTTH (Fiber To The Home).

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Pascal Rioual ► *Conseiller municipal, président du groupe Socialistes, verts et citoyens*

Le budget : un choix politique



Maîtriser le budget d'une commune, c'est arbitrer au quotidien sur des choix, des orientations. C'est de la politique au sens noble du terme, faire les bons choix pour les Chevillais.

Quels sont les grands paramètres :

- l'évolution du budget de fonctionnement, réparti en deux catégories, la masse salariale et les charges
- l'investissement, que l'on peut faire varier suivant les choix que l'on fait pour la collectivité
- une particularité, les recettes, pour une part non négligeable venant de l'État à travers des dotations, et la

part des impôts, dont celle provenant des entreprises

– pour l'investissement, la possibilité des emprunts
En quelque sorte cela n'est pas différent d'un budget d'un ménage chevillais, sinon qu'il y a la possibilité de lever les impôts pour les recettes.

Pour l'année 2010, que se passe-t-il ?

– la conjoncture est plus complexe, et l'État restreint une partie des recettes

– l'équilibre du budget avec une grande aisance semble une période finie pour Chevilly-Larue

Néanmoins personne n'ignorait que :

– des réformes de la taxe professionnelle allaient arriver

– des paramètres du budget chevillais dérivait sans contrôle

En conséquence :

– rien ne saurait justifier une augmentation massive des impôts des Chevillais, par manque d'anticipation de l'équipe à la manœuvre

– des pistes existent : reporter une partie des investissements ; limiter une partie des charges présentes dans certains secteurs (communication ...)

Ce n'est pas simple, mais un conseil : si cela paraît trop difficile, laisser la place, d'autres sauraient très bien le faire.

Jean Franco Capirchio ► *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

Déni de démocratie à Chevilly-Larue



Lors du dernier Conseil municipal du 9 février 2010, nous avons été témoin d'un véritable déni de démocratie.

Une délibération avait pour objet de désigner trois représentants de la commune pour siéger au conseil d'administration de l'association *Sol'Épi* (épicerie solidaire). En effet, les administrateurs ont un rôle important dans ce type d'association car ils veillent à la cohérence des actions menées au regard des orientations définies (prévention et lutte contre

les exclusions, respect de la dignité des personnes, respect du lien social, etc) et du suivi budgétaire. Il est naturellement d'usage que des élus des groupes d'opposition siègent dans les conseils d'administration ou les services d'actions sociales. C'est le cas pour la Maison pour tous et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Vous n'aurez donc aucun conseiller municipal d'opposition qui portera une autre parole que la majorité actuelle au conseil d'administration de l'association *Sol'Épi*, puisque le Maire en a décidé ainsi. C'est une

manière de bâillonner les élus de l'opposition qui ont aussi reçu un mandat des électeurs. Cela démontre le désintérêt croissant du Maire et de sa Municipalité pour la vie démocratique et cela nous exaspère. Aussi, en toute logique et dans le respect de nos concitoyens, nous demandons que des élus des groupes d'oppositions soient représentés au même titre que les conseillers de la majorité municipale. Nous continuerons à faire entendre notre voix et à intervenir dans les affaires municipales et à porter vos propositions.

Armand Tisseau ► *Conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non inscrits*

Rendons à César ce qui est à César !



Depuis 2001, mon groupe a bataillé pour la création d'un Sami, tant lors de ses campagnes électorales que dans les tribunes du *Journal de Chevilly-Larue* et lors de Conseils municipaux, en insistant sur le fait qu'il agissait dans l'intérêt du bien public. L'idée en revenait à un de ses membres, le Docteur René Frot, Conseiller municipal durant la précédente mandature, lequel s'est dévoué sur notre commune depuis ses débuts en tant que médecin généraliste jusqu'à sa tardive retraite.

Voici qu'est enfin miraculeusement reconnue l'utilité de ce service de proximité qui « répond aux besoins médicaux des habitants », comme l'a souligné M. Hervy lors de son discours d'inauguration. Je tiens, puisque ceci n'a pas été dit, à exprimer la gratitude de Chevillais pour celui qui a non seulement fait preuve de prémonition, mais a eu le courage d'insister maintes fois sur la mise en place d'un tel service, en dépit des fins de non-recevoir que certains lui opposaient. Est-ce parce qu'il était dans l'opposition municipale ?

Une autre représentante du même groupe et ancienne Conseillère municipale, M^{me} Josette Chanel, a été promue Chevalier des Palmes Académiques pour les mérites dont elle a fait preuve au cours de sa carrière d'enseignante et de chercheuse. Si nous ne la mentionnions pas, elle resterait localement dans l'anonymat en dépit des nombreuses félicitations adressées hors de Chevilly-Larue, dont celles du Préfet du Val-de-Marne. Pourquoi notre commune met-elle à l'honneur certains Chevillais et en ignore-t-elle d'autres, peut-être plus méritants ?

Hieros : à la croisée des arts

Quelques jours avant le vernissage de l'exposition *Au minéral*, le tirage d'une des œuvres originale de l'artiste investira l'espace public. Ainsi, *Hieros* (qui signifie « sacré » en latin), une sculpture en bronze rappelant la forme d'un diapason, prendra place sur le rond-point de l'avenue du Général de Gaulle et de la route de Chevilly. Une situation géographiquement symbolique : situé à proximité du conservatoire municipal de musique, de danse et d'arts plastiques et de la Maison du Conte, l'ancienne demeure de l'artiste, c'est à la croisée des arts que sera érigée l'œuvre du sculpteur. Un hommage à la mémoire de Morice Lipsi autant qu'un hymne à la création ...



De l'organique au minéral Un travail partenarial fructueux

L'initiative *De l'organique au minéral* n'aurait pu être menée à bien sans un travail partenarial entre la municipalité et de nombreuses structures. Cet ambitieux projet a bénéficié d'importantes subventions. Ainsi l'entreprise Sadev 94 a participé au financement de l'évènement à hauteur de 30 000€ pour l'exposition *Au minéral* et 30 000€ pour l'installation de la sculpture *Hieros* sur le rond-point de la route de Chevilly. Le Conseil général a attribué une subvention de 11 000€ à l'ensemble de l'initiative. Enfin, L'Oréal Recherche, Solidarité patrimoine et France travaux ont respectivement versé 10 000€ chacun.

Plusieurs partenaires ont par ailleurs contribué à l'organisation de l'évènement en mettant à la

disposition de la ville de multiples œuvres présentées durant les expositions. Le Centre Pompidou, musée national d'art moderne, a alimenté la manifestation de plusieurs créations des deux sculpteurs. Le Centre national des arts plastiques, le Fonds national d'art contemporain, les Fonds régionaux d'art contemporains d'Île-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que les Abattoirs de Toulouse ont prêté un grand nombre de productions de Michel Blazy. Enfin, le Musée Morice Lipsi, le Fonds départemental du Val-de-Marne et le Mac/Val ont également étayé de nombreuses sculptures l'exposition consacrée à Morice Lipsi. Sans ces partenaires l'évènement *De l'organique au minéral* n'aurait probablement pas pu voir le jour. ●

Histoires contemporaines



Livre

Art contemporain

Céline Delavaux, Christian Demilly –
Éd. Palette, 2009

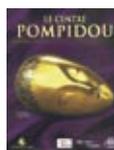


Peintures, sculptures, mises en scène, photographies, histoires à raconter, univers imaginaires, ... l'art contemporain est un vaste laboratoire à images et à idées. Bien souvent méconnu, incompris ou adoré, il provoque, bouscule nos certitudes, surprend, nous donne à voir une autre vision du monde. Un ouvrage passionnant, ludique et très largement illustré qui, en six chapitres, évoque tour à tour la démarche artistique, les matériaux utilisés, l'implication du spectateur, l'autoportrait de l'artiste, l'humour qu'il peut susciter et les lieux de création. L'ensemble offre aux novices une approche particulière de l'art contemporain propre à séduire même les plus sceptiques.

CD Rom

Le Centre Pompidou

Éditions Emme, 2004



Un CD rom d'une richesse exceptionnelle pour visiter virtuellement les dix étages du Centre Pompidou et ainsi découvrir ses collections. À travers des parcours thématiques et interactifs sur les différents mouvements et tendances artistiques qui ont traversé le XX^e siècle, plus de 300 œuvres – peinture, sculpture, photo, vidéo, design, etc – sont dévoilées, accessibles en plein écran, avec la possibilité de zoomer, manipuler les objets et les sculptures, déambuler au milieu d'installations. Ce CD Rom contient également plus de 2000 documents d'archives tels des textes, citations, vidéos ou bandes sonores.

Blanches

Anne Bertier – Éd. Mémo, 2009



En feuilletant *Blanches* d'Anne Bertier, c'est notre œil qui tout d'abord s'aiguise. Titillé par les lignes, les formes, le noir et le blanc, il s'amuse à être surpris. De page en page, à sa guise, notre regard cherche les 26 lettres de l'alphabet. Mais il n'y a pas que ça, c'est une histoire de point de vue ...

Film

F for fake : vérités et mensonges

Orson Welles – AK Vidéo, 1973



Avec *F for fake*, Orson Welles signe ici un essai-documentaire sur le faux en art. Une grande partie du film est consacrée à Elmyr de Hory, un des meilleurs faussaires de l'histoire de l'art. Il peignit de faux Modigliani, Derain, Dufy, Picasso, Braque et bien d'autres encore, trompant les experts du monde entier pendant une bonne vingtaine d'années. Comme le dit Elmyr lui-même, « *si un musée les expose assez longtemps, mes peintures deviennent authentiques* ». Le film s'intéresse aussi à l'écrivain Clifford Irving, célèbre pour avoir écrit une fausse biographie sur Howard Hughes et auteur d'une biographie d'Elmyr (bien réelle celle-ci). Mêlant la forme et le fond avec style, Welles s'amuse à piéger à son tour le spectateur. En se faisant lui-même faussaire, il pousse ainsi la mise en abyme et crée un véritable imbroglio comique.

Jeff Koons

Sarah Cosulich Canarutto – Éd. Hazan, 2007



Mâître incontesté du kitsch, l'artiste américain Jeff Koons utilise les images et les objets les plus banals pour les élever à la dimension d'icônes qui dénoncent notre société de consommation. Ballons de basket en suspension dans des aquariums, lapins gonflables, aspirateurs enfermés dans des caisses de plexiglas, ... autant d'objets et de jouets liés à l'enfance qui composent un véritable catalogue de la culture populaire. Sa dernière exposition en 2009 au château de Versailles a créé l'évènement et suscité de vives polémiques.

Plus de cent ans de lutte contre les inondations

À l'écart de la crue spectaculaire de la Seine de l'hiver 1910, Chevilly-Larue a malgré tout souffert d'une inondation de grande ampleur avec la stagnation des eaux des fortes pluies. 100 ans plus tard, la guerre de l'eau paraît gagnée.



Le 19 février 1910, la position du Conseil municipal se résume ainsi : trop, c'est trop !

En effet, les caves sont remplies d'eau depuis trois mois, la circulation est interrompue au carrefour de la route départementale avec la route de Rungis et 50 hectares de terrain sont inondés. Cela arrive certes tous les ans, mais l'ampleur et la durée sont cette fois inaccoutumées ; en raison de pluies exceptionnellement abondantes et persistantes, l'eau s'infiltré lentement dans le sous-sol argileux et s'accumule dans les zones en cuvette à Larue ou à Chevilly. Les mesures prises dans le passé ont été insuffisantes dans l'ensemble. À Larue, depuis la pose d'une canalisation en 1893, les habitants n'ont plus à se plaindre de l'odeur nauséabonde, de la gêne et de l'insalubrité de l'eau qui stagnait une grande partie de l'année à l'intersection de la route départementale et de la rue de Fresnes (actuelle rue Albert Thuret). Par contre, à Chevilly, c'est toujours la grogne. Le puits absorbant construit en 1843 en aval du village a mal fonctionné, de même que le fossé le rejoignant creusé en 1866, fossé d'ailleurs dangereux puisque le cheval du maire avait failli s'y noyer ! Dès 1874, une large canalisation permettait d'évacuer le trop-plein d'eau de pluie en direction de Rungis. Malheureusement la ville de Paris l'avait fait fermer peu après la mise en eau de l'aqueduc de la Vanne en 1876, pour ne pas risquer de le contaminer. Les habitants se souviennent d'histoires d'inondations antérieures. En 1859, alors qu'un terrain avait été choisi pour y installer le cimetière, il avait finalement fallu en chercher un autre où l'eau ne soit pas à fleur de terre. En 1861, une nappe d'eau de 150 m de long et de 80 cm de profondeur avait même obligé à transporter en charrette les morts de Larue jusqu'à l'église de Chevilly et empêché les proches d'assister aux offices. Quant au baron de Schickler, propriétaire

du château de Chevilly, il a dû embaucher alors trois habitants pour repêcher ses tonneaux de vin noyés dans ses caves. Dégoûté par le retour incessant des inondations, il avait renoncé à son projet d'ouvrir un hippodrome sur ses terres et avait vendu en fin 1863 sa propriété à la Congrégation du Saint Esprit. Selon les anciens, les coupables de ces inondations seraient de précédents propriétaires du château qui auraient jadis détourné le ruisseau local vers leur bassin d'agrément et comblé son ancien cours vers Rungis pour faciliter leurs cultures, empêchant l'écoulement naturel des eaux de pluie vers la Bièvre. Quoi qu'il en soit, le Conseil municipal revendique en 1910 la construction d'un égout efficace. Le tracé est vite fixé, sous toute la longueur de la route départementale, mais son exécution est retardée par la guerre et l'égout tant attendu n'est achevé qu'en juillet 1921.

Les Chevillais connurent ensuite un répit de 50 ans. Mais les inondations reprirent avec l'intensification de l'urbanisation de la commune, après l'ouverture du Marché d'intérêt national en 1969. Au fil des années, des travaux de plus en plus conséquents furent entrepris, telles la création du bassin aérien de la promenade Maurice Chevalier ou la pose de gros collecteurs d'eau de pluie en sous-sol. Après une nouvelle vague d'inondations, dont la dernière date du 27 juillet 2001, le Conseil général décida la construction d'un vaste bassin de rétention souterrain de 12 000 m³ tout près du fameux carrefour de la route de Rungis, là où l'eau avait atteint le niveau record d'1,80m le 20 juillet 1972. Inauguré le 6 octobre 2007, cet ouvrage assure aujourd'hui à la commune une tranquillité que chacun espère définitive. ●

Marc Ellenberger,
archiviste municipal.

Des Spiritains canotant dans le parc inondé du séminaire au début 1910.

(COLLECTION :
ARCHIVES
PHOTOGRAPHIQUES
DE LA CONGRÉGATION
DU SAINT ESPRIT
À CHEVILLY)

31

découvertes
mémoire

Judo

Kévin et Denis champions de France

Les judokas chevillais se sont offerts cinq podiums, dont deux titres, lors des championnats de France handisport à Orléans fin janvier.



Les judokas Chevillais ont brillé aux championnats de France handisport.

Tout d'abord, il y a le coup de poker de Kévin Villemont. Titulaire de l'équipe de France handisport, le sociétaire de l'*Élan judo* n'est pas le premier venu sur le tatami. Il avait même remporté la médaille de bronze l'été dernier à l'occasion des championnats d'Europe chez les moins de 66 kg. Sa médaille d'or, obtenue fin janvier à Orléans, n'est donc pas une grande surprise pour ceux qui suivent sa progression. Sauf que, pour

augmenter ses chances d'atteindre un meilleur résultat lors des prochains championnats du monde IBSA (International Blind Sport Federation) qui auront lieu à Antalya en Turquie fin mars, Kévin a tout simplement décidé de faire le pari du changement de catégorie pour passer chez les moins de 60 kg. Quelques kilos qui auraient pu faire la différence ... Mais, son titre de champion de France, qui lui offre sa place de titulaire en équipe de France dans cette nouvelle catégorie, montre qu'il a relevé son défi avec brio.

La vraie surprise est plutôt venue de Denis Gabriel, le « petit » dernier. Enfin, le « nouvel inscrit » à la section, car ce dernier évolue dans une catégorie de choc, celle des poids lourds (plus de 100 kg). Profitant de l'absence du titulaire forfait pour blessure, il a su se saisir du titre et s'affirmer comme le leader de la catégorie lors du championnat de France.

Pour compléter le succès des judokas handisport de l'*Élan* (non-voyants et malvoyants), Nadia Boudiaf décroche le titre de vice-championne de France dans sa catégorie, alors que Cyril Portales et Cédric Pedrosa s'offrent la troisième marche du podium. Une très belle performance individuelle et collective avec un bilan de cinq podiums pour six participants. ●

Pierre Mitev

Brèves de vestiaires

Pétanque : concours de printemps

On attend beaucoup de monde pour le concours officiel de « tripléte promotion » organisé le dimanche 21 mars sur le terrain de *La boule chevillaise* avec une soixantaine d'équipes régionales dont une bonne demi-douzaine d'équipes chevillaises. Premiers lancers de bouchons à 14h30. Prochain concours le 5 avril (tripléte mixte).

Tennis de table : Challenge Bernard Jeu

Les 30 et 31 janvier, l'*Élan tennis de table* s'est hissé à la 4^e place par équipe lors du challenge regroupant l'ensemble des clubs du Val-de-Marne. Le principe est simple : chaque équipe

doit aligner au minimum un pongiste de chaque sexe dans chaque catégorie (de benjamin à sénior). Le classement général par équipe est établi au cumul des résultats individuels. À noter l'excellente participation d'Orlane Édouard qui s'impose chez les moins de 11 ans filles, la 3^e place de Sébastien Chalumeau chez les séniors et la 5^e place de Donovan Doung en moins de 13 ans.

Open de tennis : dernier carré

Les samedi 13 et dimanche 14 mars se dérouleront au parc des sports les phases finales de l'Open de Chevilly-Larue. Ce tournoi organisé par l'*Élan tennis* accueille environ 300 joueurs

au tableau masculin et 100 féminines avec la participation de quelques-uns des meilleurs joueurs régionaux. Ainsi la finale 2009 a opposé deux joueurs classés négatifs (-30) avec la victoire du Chevillais

Alain Ntamag, chef de file de l'équipe masculine de l'*Élan* évoluant cette année en championnat National. La majorité des joueurs de compétition du club s'y inscrivent, profitant des conditions de jeu à domicile.

1/4 finales samedi 13 après-midi, 1/2 finales dimanche 14 matin et finales l'après-midi.



Pharmacies de garde de jour

Dimanche 7 Mars

Bonodea

51, avenue du parc des Sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Bourdier

7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Benchetrit

23, rue
Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 14 mars

Jandin

16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Hassim-Cheraly

34, avenue de la
Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Ghemri

25, boulevard
de Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Dimanche 21 mars

Pong

7, avenue
Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Koubi

5, avenue du
Général de Gaulle
Chevilly-Larue
01 45 47 99 88

Dimanche 28 mars

Tschenn

18, rue
Henri Thirard
L'Hay-les-Roses
01 46 64 49 39

Girardot

3, rue Petit Le Roy

Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Veron

3, avenue
René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche 4 avril Lundi 5 avril

Vandercruyssen

4, avenue
Edouard Herriot
Fresnes
01 42 37 66 50

Guyen

21 avenue du
Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 82 91

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

Dimanches 14 et 21 mars

Élections Régionales

Les citoyens d'Île-de-France sont invités à élire leurs 209 conseillers régionaux (dont 26 en Val-de-Marne) pour une durée de 4 ans.

Les compétences du Conseil régional portent sur l'aménagement du territoire, les transports, le logement, le développement économique, social et culturel, la formation professionnelle, les infrastructures et les équipements des lycées, l'environnement, l'enseignement supérieur et la recherche et les solidarités.

Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans ou plus et être inscrit sur les listes électorales. Ces élections régionales se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Renseignements : service Élections – 88, av du Général de Gaulle (01 45 60 18 00)

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 7 avril 2010

Secteur 2 : 17 mars 2010

Secteur 3 : 24 mars 2010

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2010 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique **Environnement**.

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France assure une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars 2010. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-end et jours fériés.

► **Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h, samedi et dimanche de 9h à 18h).**

Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h).

www.reseau-bronchio.org

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

► **Pour plus d'information :**

www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ directeur de la crèche collective Gaston Variot
- ▶ agents pour assurer l'animation périscolaire et/ou la surveillance de la restauration et/ou les mercredis et/ou les vacances scolaires
- ▶ chargé d'applications des métiers au service informatique
- ▶ maître-nageur
- ▶ médiateur au service de la Tranquillité publique
- ▶ adjoint au directeur financier
- ▶ animateur territorial pour le service municipal de la Jeunesse

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Jusqu'à mi-2011

Enquête sur les pratiques de déplacements

Pour mieux organiser le système de transport dans la région, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) et la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France réalisent une enquête afin de mieux connaître les pratiques de déplacement des franciliens. Les Chevillais sollicités seront avisés du passage d'un enquêteur, porteur d'une carte officielle de l'institut de sondage *TNS Sofres*.

Jusqu'au 31 décembre 2010

Dispositif de retraite progressive

Vous souhaitez finir votre carrière en douceur en diminuant votre activité salariée ? C'est possible si vous optez pour la retraite progressive. Vous percevez alors une partie de votre pension tout en continuant à travailler et à acquérir des droits pour le calcul définitif de votre retraite. Pour bénéficier de ce dispositif qui vient d'être prolongé pour un an, il faut avoir 60 ans ou plus, justifier d'au moins 150 trimestres d'assurance auprès des régimes de retraite de base français et exercer une seule activité à temps partiel.
Renseignements : www.lassurance-retraite.fr
0821 10 12 14 (0,09€/la minute)

Accompagnement des entreprises en difficulté

Vous êtes dirigeant d'une entreprise de moins de 50 salariés et votre entreprise connaît des difficultés ? La plateforme de services ressources humaines du Comité de bassin d'emploi Sud 94 vous accompagne gratuitement et vous informe sur les mesures de formations alternatives au licenciement, les aides financières au recrutement, les délais de paiement des dettes fiscales et sociales, ... Vous pouvez prendre rendez-vous avec un juriste en Droit social qui vous proposera un entretien individuel et confidentiel.

Renseignement auprès de Béatrice Jouannaud ou Valérie Maury :
01 41 80 81 44 (b.jouannaud@cbe-sud94.org)

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj'les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h ;
- ▶ Les 2^e et 4^e samedis du mois de 9 à 11h.

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit le lundi de 17h30 à 19h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis (ancien OPAC) et Icade

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.